Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213502164-20260309-26_29-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARTHENAY DE BRETAGNE -35850-

L'an deux mil vingt-six le neuf mars à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle du conseil municipal.

Date de convocation :	24/02/2026	Nombre de conseillers en exercice :	17
Date d'affichage :	24/02/2026	Nombre de conseillers présents :	14
		Nombre de conseillers votants :	15

Présents : BETTAL Khalil, MILLET Béatrice, THOUVENIN Ludovic, LE COZ Martine, RIVOAL Philippe, BUGUEL Jean-Marc, CERVEAUX Nicolas, DAUCÉ Didier, ESNEAULT Philippe, FAUCHEUX Brigitte, NEVEU Cyril, PEU Christian, GUYON Jean-Yves, RIVOAL Gwénola.

Absents excusés : MOREAU Géraldine a donné pouvoir à MILLET Béatrice.

Absents : JOUHIER Zofia, MARTIN Sonia.

Philippe ESNEAULT a été élu secrétaire de séance.

N° 26 - 29 Attribution de l'organisation du marché de Noël 2026

(Rapporteur Nicolas CERVEAUX délégué à l'animation de la commune)

Un marché de noël, convivial et qualitatif, est un vecteur d'animation en cette période particulièrement festive de l'année. Ce marché devra être artisanal et alimentaire sur la thématique de Noël. Il aura lieu à la salle BREHAT.

L'AVENIR à déposé un dossier comportant les détails du projet (thèmes, nature des stands, activités, animations...). Les propositions devaient répondre aux critères suivants :

- le projet de décoration
- la diversité des stands
- les stands de "bouche" essentiellement occupés par des artisans locaux
- la qualité des animations et ambiances proposées par le candidat
- l'implication du candidat pour respecter la thématique de Noël

Une seule association a déposée son dossier. Celui-ci est conforme, en tous points, aux critères attendus.

Monsieur CERVEAUX propose donc que **l'édition 2026** de ce marché de Noël soit confié à l'AVENIR (Comité des fêtes).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité vote l'attribution de l'organisation du marché de Noël à l'AVENIR (Comité des fêtes).

Fait à Parthenay de Bretagne
Pour extrait conforme,

Le Maire, Khalil BETTAL